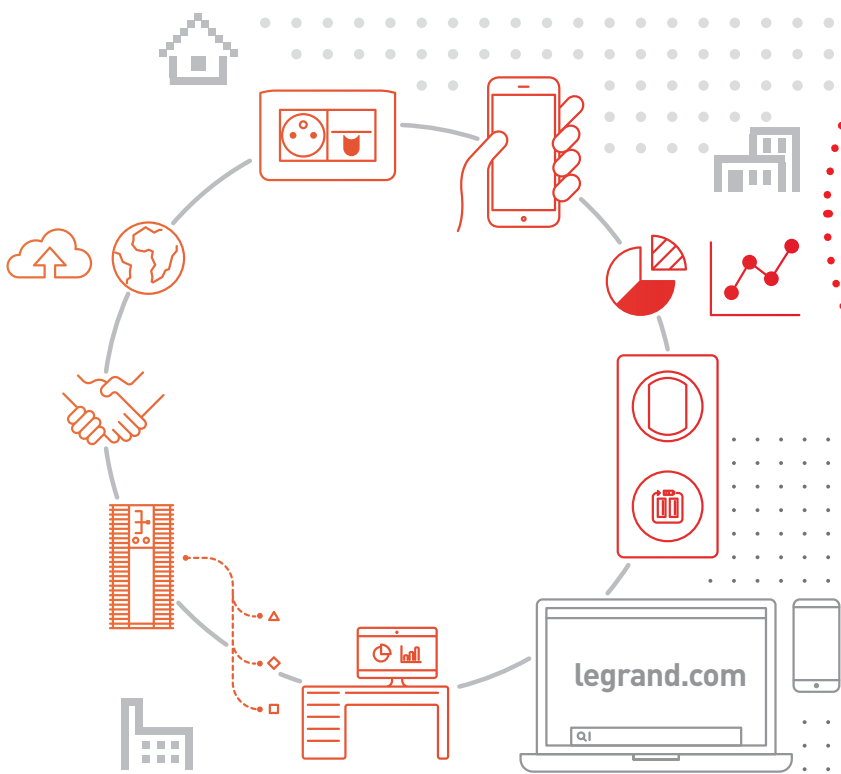


RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN
2019



Sommaire

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2019 | 2 |
| 2 | Comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2019 | 14 |
| 3 | Rapport des commissaires aux comptes | 73 |
| 4 | Identité des personnes responsables du rapport financier semestriel et du contrôle des comptes | 77 |

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2019

Note 1 - NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2019 figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2019 sous le numéro D.19-0306. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels. Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

Note 2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2018, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 5 997,2 millions d'euros dont plus de 80% à l'international et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 20,2% des ventes.

Le *reporting* de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2019 et 2018 à la note 2.2 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (avec notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Chine et l'Inde.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par secteur et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux.

Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

Note 3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a acquis Universal Electric Corporation, *leader* américain des *busways*. Universal Electric Corporation réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 175 millions de dollars américains.

Sur la base des acquisitions annoncées et de leur date probable de consolidation, la contribution de l'accroissement du périmètre de consolidation à la croissance du chiffre d'affaires du Groupe devrait être d'environ + 5 % en 2019 et à la marge opérationnelle ajustée du Groupe devrait être d'environ -0,4 point en 2019.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

Note 4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2018 ET 2019

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|--|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Chiffre d'affaires | 3 226,8 | 2 986,8 |
| Charges opérationnelles | | |
| Coût des ventes | (1 543,4) | (1 405,6) |
| Frais administratifs et commerciaux | (862,9) | (809,4) |
| Frais de recherche et développement | (156,8) | (139,7) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (44,1) | (42,7) |
| Résultat opérationnel | 619,6 | 589,4 |
| Charges financières | (44,8) | (40,7) |
| Produits financiers | 6,5 | 5,5 |
| Gains (pertes) de change | (0,3) | 3,3 |
| Résultat financier | (38,6) | (31,9) |
| Résultat avant impôts | 581,0 | 557,5 |
| Impôts sur le résultat | (164,0) | (167,3) |
| Résultat des entités mises en équivalence | (0,9) | (0,1) |
| Résultat net de la période | 416,1 | 390,1 |
| Dont : | | |
| - Résultat net part du Groupe | 415,3 | 390,0 |
| - Intérêts minoritaires | 0,8 | 0,1 |

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration) :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|--|----------------------------|--------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Résultat net de la période | 416,1 | 390,1 |
| Résultat des entités mises en équivalence | 0,9 | 0,1 |
| Impôts sur le résultat | 164,0 | 167,3 |
| (Gains) pertes de change | 0,3 | (3,3) |
| Produits financiers | (6,5) | (5,5) |
| Charges financières | 44,8 | 40,7 |
| Résultat opérationnel | 619,6 | 589,4 |
| Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions | 43,0 | 35,7 |
| Pertes de valeur des <i>goodwill</i> | 0,0 | 0,0 |
| Résultat opérationnel ajusté | 662,6 | 625,1 |
| Charges liées aux restructurations ajustées ⁽¹⁾ | 10,8 | 1,9 |
| Résultat opérationnel ajusté récurrent | 673,4 | 627,0 |

(1) Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 8,0 % à 3 226,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 2 986,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, qui se décompose ainsi :

- + 2,2 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants) portée par de belles réalisations dans les pays matures (+2,3%) ainsi que dans les nouvelles économies (+1,9%)
- + 3,5 % dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions
- + 2,2 % provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2018 et les six premiers mois de 2019 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Europe | 2,3 % |
| Amérique du Nord et Centrale | 2,3 % |
| Reste du Monde | 1,6 % |
| Total | 2,2 % |

Europe :

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en hausse totale de + 4,8 % à 1 353,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 1 291,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2018. Cette progression des ventes résulte d'une variation de périmètre de consolidation positive de + 3,2 %, d'un effet de change défavorable de - 0,8 % et d'une croissance organique du chiffre d'affaires de + 2,3 %.

Dans les pays matures d'Europe, les ventes augmentent de +2,4% sur la période à structure et taux de change constants, tirées par de belles réalisations en Italie, liées notamment au succès des offres connectées, ainsi qu'en

Allemagne, en Belgique ou encore en Europe du Sud¹. En France, les ventes sont stables au premier semestre, la progression du chiffre d'affaires au deuxième trimestre – notamment tirée par le lancement de nouvelles offres dans les interfaces utilisateurs avec la gamme Mosaic et dans l'éclairage de sécurité connecté – ayant compensé le recul des ventes au premier trimestre.

Tirées par une hausse soutenue du chiffre d'affaires en Europe de l'Est, les ventes dans les nouvelles économies d'Europe augmentent à structure et taux de change constants de +2,0% par rapport au premier semestre 2018. Au deuxième trimestre seul, le chiffre d'affaires dans les nouvelles économies d'Europe est en retrait, en raison d'un fort repli des ventes en Turquie, du fait, comme annoncé, d'une base de comparaison particulièrement exigeante.

Amérique du Nord et Centrale :

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 14,0 % et s'élève à 1 192,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 1 046,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2018. Cette progression du chiffre d'affaires résulte d'une variation du périmètre de consolidation de + 4,2 %, d'un effet de change favorable de + 7,0 % et d'une croissance organique de + 2,3 %.

Les ventes progressent de +3,0% aux Etats-Unis à structure et taux de change constants au premier semestre 2019, tirées notamment par de belles réalisations dans le cheminement de câbles, les interfaces utilisateurs et les solutions de gestion d'éclairage.

Le chiffre d'affaires est par ailleurs en retrait au Mexique et au Canada par rapport au premier semestre 2018.

Reste du Monde :

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 680,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 649,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, soit une hausse de + 4,8 % résultant d'une variation du périmètre de consolidation de + 2,7 %, d'un effet favorable de change de + 0,5 % et d'une croissance organique de + 1,6 % sur la période.

Le chiffre d'affaires progresse de +1,9% en Asie-Pacifique à structure et taux de change constants par rapport au premier semestre 2018, porté par de belles réalisations notamment en Chine ainsi qu'en Inde, où les ventes sont toutefois en retrait au deuxième trimestre seul, en raison d'une base de comparaison très exigeante.

En Amérique latine, la hausse à structure et taux de change constants de +3,3% du chiffre d'affaires est tirée par la croissance des ventes au Brésil et au Pérou, partiellement compensée par un recul de l'activité en Colombie.

Les ventes sont en retrait de -1,6% en Afrique et au Moyen-Orient à structure et taux de change constants. En Afrique, de nombreux pays enregistrent une croissance soutenue de leur chiffre d'affaires, comme l'Algérie ainsi que l'Égypte. Dans un environnement économique peu porteur, l'activité au Moyen-Orient est en net repli.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

| <i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i> | Période de 6 mois close le | | | |
|--|----------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | 30 juin 2019 | | 30 juin 2018 | |
| | € | % | € | % |
| Chiffres d'affaires par zone de destination | | | | |
| Europe | 1 353,7 | 41,9 | 1 291,6 | 43,3 |
| Amérique du Nord et Centrale | 1 192,8 | 37,0 | 1 046,0 | 35,0 |
| Reste du Monde | 680,3 | 21,1 | 649,2 | 21,7 |
| Total | 3 226,8 | 100,0 | 2 986,8 | 100,0 |

¹ Europe du Sud : Espagne + Grèce + Portugal.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) :

| Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i> | Période de 6 mois close le 30 juin | | | | | |
|--|---|----------------|-------------------------|-------------------------------|---|---------------------|
| | 2019 | 2018 | Variation totale | Variation de périmètre | Croissance organique⁽¹⁾ | Effet change |
| Europe | 1 353,7 | 1 291,6 | 4,8 % | 3,2 % | 2,3 % | (0,8) % |
| Amérique du Nord et Centrale | 1 192,8 | 1 046,0 | 14,0 % | 4,2 % | 2,3 % | 7,0 % |
| Reste du Monde | 680,3 | 649,2 | 4,8 % | 2,7 % | 1,6 % | 0,5 % |
| Total consolidé | 3 226,8 | 2 986,8 | 8,0 % | 3,5 % | 2,2 % | 2,2 % |

(1) à structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation :

| Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i> | Période de 6 mois close le 30 juin | | | | | |
|--|---|----------------|-------------------------|-------------------------------|---|---------------------|
| | 2019 | 2018 | Variation totale | Variation de périmètre | Croissance organique⁽¹⁾ | Effet change |
| Europe | 1 408,4 | 1 349,8 | 4,3 % | 3,0 % | 2,2 % | (0,9) % |
| Amérique du Nord et Centrale | 1 211,6 | 1 069,8 | 13,3 % | 4,0 % | 1,8 % | 7,0 % |
| Reste du Monde | 606,8 | 567,2 | 7,0 % | 3,4 % | 2,9 % | 0,5 % |
| Total consolidé | 3 226,8 | 2 986,8 | 8,0 % | 3,5 % | 2,2 % | 2,2 % |

(1) à structure et taux de change constants.

4.2 Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé est en hausse de 9,8 % à 1 543,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 1 405,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, principalement du fait :

- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;
- de la hausse du volume de matières premières et composants consommés en raison de l'augmentation de la production ; et
- d'une hausse des prix des matières premières et des composants

partiellement compensés par :

- des efforts continus de productivité et d'adaptation.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté passant de 47,1 % pour le premier semestre 2018 à 47,8 % pour le premier semestre 2019.

4.3 Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 6,6 % atteignant 862,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 809,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, essentiellement du fait :

- de la poursuite des investissements de croissance dans les activités en expansion ; et
- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;

partiellement compensées par :

- le maintien des initiatives d'adaptation et de productivité.

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en baisse à 26,7 % pour le premier semestre 2019 contre 27,1 % pour le premier semestre 2018.

4.4 Frais de recherche et développement

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|--|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Frais de recherche et développement | (156,8) | (139,7) |
| Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche | 1,1 | (2,3) |
| Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés | 14,2 | 15,0 |
| Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés | (141,5) | (127,0) |
| Frais de développement capitalisés | (17,7) | (18,0) |
| Dépenses de recherche et développement | (159,2) | (145,0) |

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles.

À ce titre, 17,7 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2019 contre 18,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 156,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 et de 139,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 159,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 (soit 4,9 % du chiffre d'affaires) contre 145,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2018 (soit 4,9 % du chiffre d'affaires).

4.5 Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2019, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 44,1 millions d'euros contre 42,7 millions d'euros sur la même période en 2018.

4.6 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 5,1 % à 619,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 589,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2018. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 8,0 % du chiffre d'affaires ;
- d'une hausse de 9,8 % du coût des ventes ;
- d'une hausse de 7,4 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement ; et
- d'une augmentation des autres produits et charges opérationnels de 1,4 millions d'euros.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 19,2 % au cours du premier semestre 2019 contre 19,7 % au cours du premier semestre 2018.

4.7 Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 6,0 % à 662,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 625,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2018 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

Europe : une baisse de - 0,8 % pour atteindre 328,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 331,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, représentant 23,4 % du chiffre d'affaires des six premiers mois de 2019 contre 24,6 % les six premiers mois de 2018 ;

Amérique du Nord et Centrale : une hausse de 13,1 % pour atteindre 230,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 203,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, représentant 19,0 % du chiffre d'affaires des six premiers mois de 2019 un niveau stable par rapport au premier semestre 2018 ; et

Reste du Monde : une hausse de 15,0 % pour atteindre 103,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 90,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2018, représentant 17,1 % du chiffre d'affaires des six premiers mois de 2019 contre 15,9 % les six premiers mois de 2018.

Au cours du premier semestre 2019, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2018) s'établit à 20,9 % du chiffre d'affaires ; équivalente à celle du premier semestre 2018 (20,9 %) étant précisé qu'au premier semestre 2019 la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions bénéficie d'un effet favorable de + 0,1 point lié à l'application de la norme IFRS16.

Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 20,5 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2019.

4.8 Frais financiers nets

Les charges financières s'établissent à 44,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 (dont 4,8 millions d'euros liés à l'application de la norme IFRS 16) contre 40,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

Les produits financiers s'élèvent à 6,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 5,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

Les frais financiers nets sont en hausse de 8,8 % les six premiers mois de 2019 par rapport à la même période de 2018 pour représenter 1,2 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2019 un niveau stable par rapport au premier semestre 2018.

4.9 Gains et pertes de change

Les pertes de change s'élèvent à 0,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre des gains de change de 3,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

4.10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 164,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 167,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2018.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 28,2 % sur les six premiers mois de 2019 en raison d'éléments ponctuels contre 30,0 % sur la même période de 2018.

4.11 Résultat net de la période

Le résultat net de la période augmente de 6,7 % s'élevant à 416,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 (étant précisé que l'application de la norme IFRS 16 est sans impact matériel sur le résultat net de la période) contre 390,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2018 reflétant :

- une amélioration de 30,2 millions d'euros du résultat opérationnel ;
- une évolution défavorable de 6,7 millions d'euros du résultat financier ;
- une évolution favorable de 3,3 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat ; et
- une évolution défavorable de 0,8 millions d'euros du résultat des entités mises en équivalence.

Note 5 - FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT

5.1 Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|---|----------------------------|---------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Flux de trésorerie des opérations courantes | 441,0 | 291,9 |
| Flux de trésorerie des opérations d'investissements* | (457,2) | (81,4) |
| Flux de trésorerie des opérations financières | 136,1 | (411,8) |
| Effet net des conversions sur la trésorerie | 6,6 | 2,5 |
| Variation nette de la trésorerie | 126,5 | (198,8) |
| <i>* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés</i> | <i>(71,7)</i> | <i>(65,5)</i> |

Pour un détail des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société présenté au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel.

5.1.1 Flux de trésorerie des opérations courantes

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 441,0 millions d'euros au 30 juin 2019 (dont une ressource 32,9 millions d'euros liée à l'application de la norme IFRS16) contre une ressource de 291,9 millions d'euros au 30 juin 2018 soit une augmentation de 149,1 millions d'euros.

Cette hausse est essentiellement due à la variation du besoin en fonds de roulement qui s'est traduite par une utilisation de trésorerie de 145,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 à comparer à une utilisation de trésorerie de 251,2 millions d'euros sur la même période de 2018, soit une utilisation de trésorerie en baisse de 105,3 millions d'euros, ainsi qu'à l'augmentation de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) qui atteint 586,9 millions d'euros au 30 juin 2019 à comparer à 543,1 millions d'euros au 30 juin 2018.

5.1.2 Flux de trésorerie des opérations d'investissements

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements au cours du premier semestre 2019 se sont élevés à 457,2 millions d'euros contre 81,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2018. Cette hausse provient essentiellement d'une augmentation du montant d'acquisition de filiales qui s'est élevé à 389,0 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 19,0 millions d'euros au premier semestre 2018.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 71,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 (dont 17,7 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés), soit une hausse de 9,5 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 65,5 millions d'euros au premier semestre 2018 (dont 18,0 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés).

5.1.3 Flux de trésorerie des opérations financières

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par une ressource de 136,1 millions d'euros au premier semestre 2019 (dont un besoin de 32,9 millions d'euros lié à l'application de la norme IFRS16), incluant principalement la souscription de nouveaux financements long terme pour 402,9 millions d'euros ainsi que l'augmentation des financements court terme pour 145,0 millions d'euros partiellement compensés par le versement de dividendes pour un montant de 357,1 millions d'euros, des remboursements de financements long terme pour 34,2 millions d'euros et des rachats nets d'actions propres pour un montant de 16,9 millions d'euros.

Au premier semestre 2018, les flux de trésorerie des opérations financières se sont soldés par un besoin de 411,8 millions d'euros incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 336,8 millions d'euros ainsi qu'un montant de 37,8 millions d'euros provenant essentiellement des rachats nets d'actions propres.

5.2 Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 4 172,2 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 3 319,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 149,0 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 1 022,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 3 023,2 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 2 296,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 65 % au 30 juin 2019 à comparer avec un ratio de 50 % au 31 décembre 2018.

Au 30 juin 2019, l'endettement brut total comprend :

- 2 900,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en avril 2012, décembre 2015, juillet 2017, octobre 2017, mars 2018 et juin 2019 ;
- 342,5 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ;
- 307,7 millions d'euros de dettes financières de location (norme IFRS 16) ; et
- 622,0 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des billets de trésorerie, des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

Note 6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document de référence déposé le 10 avril 2019 sous le numéro D.19-0306 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

Note 7 - PERSPECTIVES

Sur la base des réalisations du premier semestre 2019, Legrand confirme son objectif¹ de progression organique de ses ventes comprise entre 0% et +4% en 2019 et son objectif¹ de marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2018) comprise entre 19,9%² et 20,7%² du chiffre d'affaires en 2019.

Legrand poursuivra également sa stratégie d'acquisitions, créatrice de valeur.

¹ Le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse des résultats annuels 2018, publié le 14 février 2019 pour la formulation complète des objectifs 2019.

² Après prise en compte d'un impact favorable estimé d'environ +0,1 point lié à l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019.

2 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2019

LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
30 JUIN 2019

| | |
|--|----|
| Chiffres clés consolidés | 16 |
| Compte de résultat consolidé | 17 |
| Bilan consolidé | 18 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | 20 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 21 |
| Notes annexes aux états financiers consolidés | 22 |

Chiffres clés consolidés

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1^{er} semestre 2019 | 1^{er} semestre 2018 |
|-----------------------------------|---|-------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 3 226,8 | 2 986,8 |
| Résultat opérationnel ajusté | 662,6 | 625,1 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 20,5 % ⁽¹⁾ | 20,9 % |
| | 20,9 % ⁽¹⁾ avant acquisitions ⁽²⁾ | |
| Résultat opérationnel | 619,6 | 589,4 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 19,2 % ⁽¹⁾ | 19,7 % |
| Résultat net part du Groupe | 415,3 | 390,0 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 12,9 % ⁽³⁾ | 13,1 % |
| Cash flow libre normalisé | 514,5 | 467,7 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 15,9 % ⁽⁴⁾ | 15,7 % |
| Cash flow libre | 375,4 | 231,0 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 11,6 % ⁽⁴⁾ | 7,7 % |
| Dette financière nette au 30 juin | 3 023,2 ⁽⁵⁾ | 2 393,9 |

(1) Dont un impact favorable d'environ +0,1 point lié à l'application de la norme IFRS 16.

(2) A périmètre 2018.

(3) L'application de la norme IFRS 16 est sans impact significatif sur le résultat net part du Groupe.

(4) Dont un impact favorable d'environ +1,0 point lié à l'application de la norme IFRS 16.

(5) Dont 307,7 millions d'euros de dettes financières de location (application de la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019).

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés consolidés avec les états financiers est disponible en annexe du communiqué des résultats du premier semestre 2019.

Compte de résultat consolidé

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|--|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2) | 3 226,8 | 2 986,8 |
| Charges opérationnelles (note 2.3) | | |
| Coût des ventes | (1 543,4) | (1 405,6) |
| Frais administratifs et commerciaux | (862,9) | (809,4) |
| Frais de recherche et développement | (156,8) | (139,7) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (44,1) | (42,7) |
| Résultat opérationnel | 619,6 | 589,4 |
| Charges financières | (44,8) | (40,7) |
| Produits financiers | 6,5 | 5,5 |
| Gains (pertes) de change | (0,3) | 3,3 |
| Résultat financier | (38,6) | (31,9) |
| Résultat avant impôts | 581,0 | 557,5 |
| Impôts sur le résultat (note 2.4) | (164,0) | (167,3) |
| Résultat des entités mises en équivalence | (0,9) | (0,1) |
| Résultat net de la période | 416,1 | 390,1 |
| Dont : | | |
| - Résultat net part du Groupe | 415,3 | 390,0 |
| - Intérêts minoritaires | 0,8 | 0,1 |
| Résultat net par action (euros) (note 4.1.3) | 1,557 | 1,460 |
| Résultat net dilué par action (euros) (note 4.1.3) | 1,542 | 1,447 |

Etat du résultat global de la période

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|--|----------------------------|--------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Résultat net de la période | 416,1 | 390,1 |
| <i>Eléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i> | | |
| Réserves de conversion | 34,8 | 26,7 |
| Couvertures de flux de trésorerie | 0,2 | 0,0 |
| Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres | 1,0 | 4,2 |
| <i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i> | | |
| Ecarts actuariels (note 4.5.1.1) | (17,3) | 3,2 |
| Impôts différés sur écarts actuariels | 4,5 | (0,7) |
| Autres (note 5.1.1.1) | 0,0 | 0,0 |
| Résultat global de la période | 439,3 | 423,5 |
| Dont : | | |
| - Groupe | 438,5 | 423,4 |
| - Intérêts minoritaires | 0,8 | 0,1 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Bilan consolidé

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|-----------------|------------------|
| ACTIF | | |
| Actifs non courants | | |
| Immobilisations incorporelles (note 3.1) | 2 387,8 | 2 309,7 |
| Goodwill (note 3.2) | 4 587,0 | 4 322,0 |
| Immobilisations corporelles (note 3.3) | 662,3 | 661,4 |
| Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4) | 301,5 | 0,0 |
| Titres mis en équivalence | 18,1 | 17,4 |
| Autres titres immobilisés | 2,8 | 2,1 |
| Autres actifs non courants | 36,1 | 14,3 |
| Impôts différés (note 4.7) | 99,6 | 107,8 |
| Total actifs non courants | 8 095,2 | 7 434,7 |
| Actifs courants | | |
| Stocks (note 3.5) | 918,5 | 885,9 |
| Créances clients et comptes rattachés (note 3.6) | 853,1 | 666,4 |
| Créances d'impôt courant ou exigible | 35,1 | 89,6 |
| Autres créances courantes (note 3.7) | 220,4 | 206,0 |
| Autres actifs financiers courants | 1,3 | 1,2 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8) | 1 149,0 | 1 022,5 |
| Total actifs courants | 3 177,4 | 2 871,6 |
| Total actif | 11 272,6 | 10 306,3 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| PASSIF | | |
| Capitaux propres | | |
| Capital social (note 4.1) | 1 068,7 | 1 070,0 |
| Réserves (notes 4.2 et 4.3.1) | 4 076,1 | 4 051,8 |
| Réserves de conversion (note 4.3.2) | (495,8) | (530,6) |
| Capitaux propres revenant au Groupe | 4 649,0 | 4 591,2 |
| Intérêts minoritaires | 10,0 | 5,9 |
| Total capitaux propres | 4 659,0 | 4 597,1 |
| Passifs non courants | | |
| Provisions non courantes (notes 4.4 et 4.5.2) | 140,6 | 145,2 |
| Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1) | 170,6 | 155,9 |
| Emprunts non courants (note 4.6.1) | 3 559,0 | 2 918,6 |
| Impôts différés (note 4.7) | 716,0 | 701,0 |
| Total passifs non courants | 4 586,2 | 3 920,7 |
| Passifs courants | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 642,0 | 662,0 |
| Dettes d'impôt courant ou exigible | 42,3 | 31,5 |
| Provisions courantes (note 4.4) | 98,8 | 87,9 |
| Autres passifs courants (note 4.8) | 630,5 | 605,2 |
| Emprunts courants (note 4.6.2) | 613,2 | 400,5 |
| Autres passifs financiers courants | 0,6 | 1,4 |
| Total passifs courants | 2 027,4 | 1 788,5 |
| Total passif | 11 272,6 | 10 306,3 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| (en millions d'euros) | Période de 6 mois close le | |
|---|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Résultat net de la période | 416,1 | 390,1 |
| Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie : | | |
| – Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3) | 54,2 | 48,9 |
| – Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.3) | 45,3 | 38,6 |
| – Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3) | 15,1 | 15,3 |
| – Amortissements des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4) | 34,0 | 0,0 |
| – Amortissement des charges financières | 1,2 | 1,2 |
| – Perte de valeur des <i>goodwill</i> (note 3.2) | 0,0 | 0,0 |
| – Variation des impôts différés non courants | 5,2 | 28,5 |
| – Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5) | 18,3 | 18,1 |
| – Pertes (gains) de change latents | (1,1) | 1,8 |
| – Résultat des entités mises en équivalence | 0,9 | 0,1 |
| – Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie | (0,3) | 0,3 |
| – (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs | (2,0) | 0,2 |
| Variation du besoin en fonds de roulement : | | |
| – Stocks (note 3.5) | (3,8) | (86,3) |
| – Créances clients et comptes rattachés (note 3.6) | (151,9) | (171,3) |
| – Dettes fournisseurs et comptes rattachés | (26,1) | 49,4 |
| – Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8) | 35,9 | (43,0) |
| Flux de trésorerie des opérations courantes | 441,0 | 291,9 |
| – Produit résultant des cessions d'actifs | 6,1 | 4,6 |
| – Investissements (notes 3.1 et 3.3) | (54,0) | (47,5) |
| – Frais de développement capitalisés | (17,7) | (18,0) |
| – Variation des autres actifs et passifs financiers non courants | (2,6) | (1,5) |
| – Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (note 1.3.2) | (389,0) | (19,0) |
| Flux de trésorerie des opérations d'investissements | (457,2) | (81,4) |
| – Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1) | 4,1 | 10,8 |
| – Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2) | (16,9) | (37,8) |
| – Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3) | (357,1) | (336,8) |
| – Dividendes payés par des filiales de Legrand | 0,0 | (0,1) |
| – Nouveaux financements long terme (note 4.6) | 402,9 | 404,7 |
| – Remboursement des financements long terme (note 4.6) | (34,2) | (400,0) |
| – Frais d'émission de la dette | (5,4) | (3,7) |
| – Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6) | 145,0 | (15,0) |
| – Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.3.2) | (2,3) | (33,9) |
| Flux de trésorerie des opérations financières | 136,1 | (411,8) |
| Effet net des conversions sur la trésorerie | 6,6 | 2,5 |
| Variation nette de la trésorerie | 126,5 | (198,8) |
| Trésorerie au début de la période | 1 022,5 | 823,0 |
| Trésorerie à la fin de la période (note 3.8) | 1 149,0 | 624,2 |
| Détail de certains éléments : | | |
| – intérêts payés* au cours de la période | 37,7 | 44,7 |
| – impôts sur les bénéfices payés au cours de la période | 96,9 | 130,4 |

* Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| <i>(en millions d'euros)</i> | Capitaux propres revenant au Groupe | | | | | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|--|-------------------------------------|----------------|---------------------------|----------------------|----------------|--------------------------|----------------------------------|
| | Capital social | Réserves | Réserves de conversion | Ecart actuariels* | Total | | |
| Au 31 décembre 2017 | 1 067,2 | 3 706,7 | (573,2) | (62,1) | 4 138,6 | 9,5 | 4 148,1 |
| Résultat net de la période | | 390,0 | | | 390,0 | 0,1 | 390,1 |
| Autres éléments du résultat global | | 4,2 | 26,7 | 2,5 | 33,4 | 0,0 | 33,4 |
| Résultat global de la période | | 394,2 | 26,7 | 2,5 | 423,4 | 0,1 | 423,5 |
| Dividendes versés | | (336,8) | | | (336,8) | (0,1) | (336,9) |
| Augmentation de capital et prime d'émission | 2,2 | 8,6 | | | 10,8 | | 10,8 |
| Annulation d'actions propres | 0,0 | 0,0 | | | 0,0 | | 0,0 |
| Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité | | (37,8) | | | (37,8) | | (37,8) |
| Variation de périmètre** | | (4,4) | | | (4,4) | (8,1) | (12,5) |
| Impôts courants sur rachats d'actions propres | | (0,1) | | | (0,1) | | (0,1) |
| Paiements fondés sur des actions | | 10,9 | | | 10,9 | | 10,9 |
| Au 30 juin 2018 | 1 069,4 | 3 741,3 | (546,5) | (59,6) | 4 204,6 | 1,4 | 4 206,0 |
| Résultat net de la période | | 381,7 | | | 381,7 | 0,6 | 382,3 |
| Autres éléments du résultat global | | 6,6 | 15,9 | (4,1) | 18,4 | 0,0 | 18,4 |
| Résultat global de la période | | 388,3 | 15,9 | (4,1) | 400,1 | 0,6 | 400,7 |
| Dividendes versés | | 0,0 | | | 0,0 | (0,2) | (0,2) |
| Augmentation de capital et prime d'émission | 0,6 | 1,8 | | | 2,4 | | 2,4 |
| Annulation d'actions propres | 0,0 | 0,0 | | | 0,0 | | 0,0 |
| Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité | | (14,3) | | | (14,3) | | (14,3) |
| Variation de périmètre** | | (14,4) | | | (14,4) | 4,1 | (10,3) |
| Impôts courants sur rachats d'actions propres | | 0,8 | | | 0,8 | | 0,8 |
| Paiements fondés sur des actions | | 12,0 | | | 12,0 | | 12,0 |
| Au 31 décembre 2018 | 1 070,0 | 4 115,5 | (530,6) | (63,7) | 4 591,2 | 5,9 | 4 597,1 |
| Résultat net de la période | | 415,3 | | | 415,3 | 0,8 | 416,1 |
| Autres éléments du résultat global | | 1,2 | 34,8 | (12,8) | 23,2 | 0,0 | 23,2 |
| Résultat global de la période | | 416,5 | 34,8 | (12,8) | 438,5 | 0,8 | 439,3 |
| Dividendes versés | | (357,1) | | | (357,1) | 0,0 | (357,1) |
| Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1) | 0,9 | 3,2 | | | 4,1 | | 4,1 |
| Annulation d'actions propres (note 4.1.1) | (2,2) | (32,7) | | | (34,9) | | (34,9) |
| Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2) | | 18,0 | | | 18,0 | | 18,0 |
| Variation de périmètre** | | (8,4) | | | (8,4) | 3,3 | (5,1) |
| Impact transition IFRS 16 (note 1.2.1.1) | | (12,7) | | | (12,7) | | (12,7) |
| Impôts courants sur rachats d'actions propres | | (1,2) | | | (1,2) | | (1,2) |
| Paiements fondés sur des actions (note 4.2) | | 11,5 | | | 11,5 | | 11,5 |
| Au 30 juin 2019 | 1 068,7 | 4 152,6 | (495,8) | (76,5) | 4 649,0 | 10,0 | 4 659,0 |

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

| | |
|--|-----------|
| Note 1 - Bases de préparation des comptes consolidés | 23 |
| 1.1 Informations générales | 23 |
| 1.2 Principes comptables | 23 |
| 1.3 Périmètre de consolidation | 27 |
| Note 2 - Résultats du semestre | 29 |
| 2.1 Informations sectorielles | 29 |
| 2.2 Chiffre d'affaires | 32 |
| 2.3 Principales charges opérationnelles par nature | 33 |
| 2.4 Impôts sur le résultat | 33 |
| Note 3 - Détails sur les éléments non courants et courants de l'actif | 35 |
| 3.1 Immobilisations incorporelles | 35 |
| 3.2 <i>Goodwill</i> | 37 |
| 3.3 Immobilisations corporelles | 39 |
| 3.4 Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location | 40 |
| 3.5 Stocks | 42 |
| 3.6 Créances clients et comptes rattachés | 42 |
| 3.7 Autres créances courantes | 43 |
| 3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie | 44 |
| Note 4 - Détails sur les éléments non courants et courants du passif | 45 |
| 4.1 Capital social et résultat net par action | 45 |
| 4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance | 48 |
| 4.3 Réserves et réserves de conversion | 56 |
| 4.4 Provisions | 57 |
| 4.5 Avantages long terme au personnel | 58 |
| 4.6 Emprunts non courants et courants | 64 |
| 4.7 Impôts différés | 67 |
| 4.8 Autres passifs courants | 68 |
| Note 5 - Autres informations | 69 |
| 5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers | 69 |
| 5.2 Engagements hors bilan et passifs éventuels | 71 |
| 5.3 Evénements postérieurs à la clôture | 72 |

Note 1 - Bases de préparation des comptes consolidés

1.1 Informations générales

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans près de 180 pays.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 29 juillet 2019 par le Conseil d'administration.

Ils doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2018 tels qu'établis dans le document de référence déposé le 10 avril 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.19-0306.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2019, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), notamment à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire », et aux publications du Comité d'interprétations IFRS (*IFRS Interpretations Committee*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 1^{er} janvier 2019.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau Européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2019, avec incidence sur les états financiers 2019 du Groupe

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location qui remplace IAS 17.

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de comptabilisation pour la plupart des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, consistant pour le bénéficiaire du contrat, dès lors que l'actif inclus dans le contrat de location est identifiable, et qu'il contrôle l'utilisation de cet actif, à comptabiliser à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie de la comptabilisation au passif de son bilan d'une dette financière.

Par ailleurs, les loyers de ces contrats de location devront être comptabilisés en partie en amortissements dans le résultat opérationnel, en partie en frais financiers dans le résultat financier.

La norme IFRS 16 a été appliquée à compter du 1er janvier 2019 selon la méthode de transition rétrospective simplifiée (méthode du « cumulative catch-up »). Par conséquent, la période comparative 2018 n'a pas été retraitée.

L'impact net de transition au 1^{er} janvier 2019 s'est traduit par une diminution des capitaux propres de 12,7 millions d'euros résultant de la comptabilisation de :

- 249,1 millions d'euros de droits d'utilisation d'actifs (hors reclassement des biens loués capitalisés existants au 31 décembre 2018) ;
- 270,2 millions d'euros de dettes financières de location ; et
- 8,4 millions d'euros principalement d'impôts différés actifs.

Les principaux impacts de l'application de cette norme sont présentés dans les chiffres clés consolidés, et sont par ailleurs décrits dans la note 3.4.

IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

Selon cette interprétation, dès lors que l'acceptation par l'autorité fiscale d'une position fiscale donnée n'est pas probable, cette incertitude doit être reflétée dans le calcul des éléments liés aux impôts, en considérant que le risque de détection par l'autorité fiscale est, lui, certain.

L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers du Groupe au 1er janvier 2019.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2019, sans incidence sur les états financiers 2019 du Groupe

Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel

En février 2018, l'IASB a publié des amendements limités à la norme IAS 19 – Avantages au personnel.

Ces amendements précisent qu'en cas de modification, réduction ou liquidation d'un régime de retraite à prestations définies, la société doit utiliser les hypothèses actuarielles mises à jour pour déterminer le coût des services rendus et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite.

Ils précisent également que l'impact résultant de tels cas sur d'éventuels excédents de régime doit être comptabilisé dans le compte de résultat même lorsque ces excédents n'avaient pas été reconnus antérieurement.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Non applicable.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition de l'importance relative

En octobre 2018, l'IASB a publié des amendements aux normes IAS 1 – Présentation des états financiers et IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs.

Ces amendements précisent qu'une information présente un caractère significatif si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers.

Ces amendements, qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne, devraient être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1er janvier 2020.

Le Groupe a examiné ces amendements afin de déterminer leurs impacts dans les états financiers et les modifications qu'ils pourraient entraîner dans les informations communiquées. Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de ces amendements.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Toute entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des *goodwill* et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des *goodwill*, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme, et les taux de redevance pour les marques à durée d'utilité indéfinie.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par le management.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il n'est pas probable qu'il pourra utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations du management du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 Périmètre de consolidation

1.3.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 200 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.3.1 des comptes consolidés au 31 décembre 2018. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2019 est présentée ci-après dans la note 1.3.2.

1.3.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2018 est le suivant :

| 2018 | 31 mars | 30 juin | 30 septembre | 31 décembre |
|----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Intégration globale | | | | |
| Modulan | Au bilan uniquement | Au bilan uniquement | 6 mois de résultat | 9 mois de résultat |
| GemNet | | Au bilan uniquement | Au bilan uniquement | 7 mois de résultat |
| Shenzen Clever Electronic | | | Au bilan uniquement | 6 mois de résultat |
| Kenall | | | | Au bilan uniquement |
| Debflex | | | | Au bilan uniquement |
| Netatmo | | | | Au bilan uniquement |
| Trical | | | | Au bilan uniquement |

| 2019 | 31 mars | 30 juin |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Intégration globale | | |
| Modulan | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| GemNet | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Shenzen Clever Electronic | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Kenall | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Debflex | Au bilan uniquement | 6 mois de résultat |
| Netatmo | Au bilan uniquement | 6 mois de résultat |
| Trical | Au bilan uniquement | 6 mois de résultat |
| Universal Electric | | Au bilan uniquement |

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a en particulier réalisé l'acquisition d'Universal Electric Corporation, *leader* américain des *busways*. Universal Electric Corporation réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 175 millions de dollars américains.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'est élevé à 389,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 (19,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2018), auxquels s'ajoutent 2,3 millions d'euros d'acquisitions de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (33,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2018).

Note 2 - Résultats du semestre

2.1 Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et du management du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à l'évolution récente de l'organisation du *front office* du Groupe :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie, et la Turquie) ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Arabie saoudite, l'Australie, la Chine et l'Inde.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires. En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment pour l'essentiel à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Période de 6 mois close le 30 juin 2019

| <i>(en millions d'euros)</i> | Europe | Amérique du Nord et Centrale | Reste du Monde | Total |
|--|-------------------------------|------------------------------------|----------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires à tiers | 1 408,4 ⁽¹⁾ | 1 211,6 ⁽²⁾ | 606,8 | 3 226,8 |
| Coût des ventes | (619,7) | (583,1) | (340,6) | (1 543,4) |
| Frais administratifs, commerciaux, R&D | (450,0) | (407,6) | (162,1) | (1 019,7) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (16,0) | (20,3) | (7,8) | (44,1) |
| Résultat opérationnel | 322,7 | 200,6 | 96,3 | 619,6 |
| - dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions | | | | |
| · enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D | (6,2) | (29,5) | (7,3) | (43,0) |
| · enregistrés en autres produits (charges) opérationnels | | | | 0,0 |
| - dont perte de valeur des <i>goodwill</i> | | | | 0,0 |
| Résultat opérationnel ajusté | 328,9 | 230,1 | 103,6 | 662,6 |
| - dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | (31,2) | (10,9) | (11,9) | (54,0) |
| - dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | (4,2) | (1,1) | (0,5) | (5,8) |
| - dont amortissements et dépréciations des frais de développement | (14,4) | 0,0 | (0,7) | (15,1) |
| - dont amortissements des droits d'utilisation d'actifs | (13,1) | (11,5) | (9,4) | (34,0) |
| - dont produits (charges) liés aux restructurations | (3,0) | (2,1) | (5,7) | (10,8) |
| Investissements | (39,8) | (6,8) | (7,4) | (54,0) |
| Frais de développement capitalisés | (16,9) | 0,0 | (0,8) | (17,7) |
| Immobilisations corporelles nettes | 400,8 | 137,4 | 124,1 | 662,3 |
| Total actifs courants | 1 542,6 | 843,1 | 791,7 | 3 177,4 |
| Total passifs courants | 1 276,0 | 355,4 | 396,0 | 2 027,4 |

(1) Dont France : 568,3 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 118,3 millions d'euros.

Période de 6 mois close le 30 juin 2018

| <i>(en millions d'euros)</i> | Europe* | Amérique du Nord et Centrale | Reste du Monde | Total |
|---|-------------------------------|------------------------------------|----------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires à tiers | 1 349,8 ⁽¹⁾ | 1 069,8 ⁽²⁾ | 567,2 | 2 986,8 |
| Coût des ventes | (579,0) | (513,3) | (313,3) | (1 405,6) |
| Frais administratifs, commerciaux, R&D | (426,8) | (368,9) | (153,4) | (949,1) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (17,5) | (9,7) | (15,5) | (42,7) |
| Résultat opérationnel | 326,5 | 177,9 | 85,0 | 589,4 |
| - dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions | | | | |
| · enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D | (2,9) | (25,5) | (5,1) | (33,5) |
| · enregistrés en autres produits (charges) opérationnels | (2,2) | 0,0 | 0,0 | (2,2) |
| - dont perte de valeur des <i>goodwill</i> | | | | 0,0 |
| Résultat opérationnel ajusté | 331,6 | 203,4 | 90,1 | 625,1 |
| - dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | (29,4) | (8,8) | (11,9) | (50,1) |
| - dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | (4,0) | (1,4) | (0,4) | (5,8) |
| - dont amortissements et dépréciations des frais de développement | (14,9) | 0,0 | (0,4) | (15,3) |
| - dont amortissements des droits d'utilisation d'actifs | | | | 0,0 |
| - dont produits (charges) liés aux restructurations | (2,6) | (0,1) | (1,4) | (4,1) |
| Investissements | (33,2) | (6,7) | (7,6) | (47,5) |
| Frais de développement capitalisés | (17,0) | 0,0 | (1,0) | (18,0) |
| Immobilisations corporelles nettes | 385,3 | 101,2 | 120,6 | 607,1 |
| Total actifs courants | 1 118,6 | 636,9 | 748,6 | 2 504,1 |
| Total passifs courants | 850,7 | 280,8 | 370,3 | 1 501,8 |

(1) Dont France : 532,3 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 981,5 millions d'euros.

* Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2018, la présentation des données publiées a été modifiée pour tenir compte de l'évolution des secteurs opérationnels au 1^{er} janvier 2019.

2.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe provient en quasi-totalité de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2018 près de 18 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (la vente et la livraison n'étant pas des obligations de performance distinctes dans le cadre du contrat).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, i.e. est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires, de telle sorte qu'ils ne donneront pas lieu à des ajustements ultérieurs significativement défavorables. Par défaut, les paiements variables faits aux clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 3 226,8 millions d'euros au premier semestre 2019, en progression totale par rapport au premier semestre 2018 de + 8,0 %, du fait d'une croissance organique (+ 2,2 %), de l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions (+3,5 %) et d'effets de change favorables (+ 2,2 %).

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans la zone Reste de l'Europe ; Amérique centrale dans la zone Amérique du Nord et Centrale ; Asie hors Australie et Corée du Sud, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient dans la zone Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires (par destination) réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|------------------------------|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Pays matures | 2 362,0 | 2 151,1 |
| Nouvelles économies | 864,8 | 835,7 |
| Total | 3 226,8 | 2 986,8 |

2.3 Principales charges opérationnelles par nature

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|---|----------------------------|------------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Consommation de matières premières et composants | (1 039,7) | (958,1) |
| Charges de personnel | (825,5) | (763,0) |
| Autres charges externes | (549,3) | (532,0) |
| Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | (54,2) | (48,9) |
| Amortissements des droits d'utilisation d'actifs | (34,0) | 0,0 |
| Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | (60,4) | (53,9) |
| Charges liées aux restructurations | (10,8) | (4,1) |
| Perte de valeur des <i>goodwill</i> | 0,0 | 0,0 |
| Autres | (33,3) | (37,4) |
| Total des charges opérationnelles | (2 607,2) | (2 397,4) |

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au 30 juin 2019 représentaient 38 644 personnes (37 652 au 30 juin 2018), dont 31 076 effectifs moyens de *back office* et 7 568 effectifs moyens de *front office* (respectivement 30 314 et 7 338 au 30 juin 2018).

2.4 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|------------------------------|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Impôts courants : | | |
| En France | (30,7) | (27,9) |
| A l'étranger | (121,9) | (114,0) |
| Total | (152,6) | (141,9) |
| Impôts différés : | | |
| En France | 3,0 | (2,8) |
| A l'étranger | (14,4) | (22,6) |
| Total | (11,4) | (25,4) |
| Imposition totale : | | |
| En France | (27,7) | (30,7) |
| A l'étranger | (136,3) | (136,6) |
| Total | (164,0) | (167,3) |

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 581,0 millions d'euros sur le premier semestre 2019 (557,5 millions d'euros sur le premier semestre 2018) :

| <i>(Taux d'imposition)</i> | Période de 6 mois close le | |
|---|----------------------------|----------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Taux normal d'imposition en France | 32,02 % | 34,43 % |
| Augmentations (diminutions) : | | |
| - impact des taux étrangers | (6,29 %) | (9,20 %) |
| - éléments non imposables | 0,48 % | 1,33 % |
| - éléments imposables à des taux spécifiques | (0,19 %) | 0,09 % |
| - autres | 1,89 % | 4,04 % |
| | 27,91 % | 30,69 % |
| Effet sur les impôts différés : | | |
| - des changements de taux d'imposition | 0,32 % | 0,04 % |
| - de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts | (0,01 %) | (0,73 %) |
| Taux d'imposition effectif | 28,22 % | 30,00 % |

Note 3 - Détails sur les éléments non courants et courants de l'actif

3.1 Immobilisations incorporelles

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|----------------|------------------|
| Marques | 1 835,5 | 1 820,1 |
| Brevets | 137,7 | 92,7 |
| Autres immobilisations incorporelles | 414,6 | 396,9 |
| Valeur nette à la fin de la période | 2 387,8 | 2 309,7 |

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|----------------|------------------|
| Valeur brute à la fin de la période | 2 131,6 | 2 092,7 |
| Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période | (296,1) | (272,6) |
| Valeur nette à la fin de la période | 1 835,5 | 1 820,1 |

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, le Groupe se réfère à la méthode des redevances (*Relief from Royalty Approach*). Cette méthode s'appuie sur l'idée que si une société possède un actif tel qu'une marque, elle n'a pas à payer des redevances pour bénéficier des avantages liés à son utilisation. Le montant théorique de ces redevances est assimilé aux revenus potentiels qui seraient générés par la marque, dont la valeur est testée, si elle était détenue par un tiers.

Pour la période close au 30 juin 2019, aucun évènement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2018, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie étaient les suivants :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Méthode pour déterminer la valeur recouvrable | Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie | Valeur d'utilité | |
|------------------------------|---|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| | | | Taux d'actualisation (avant impôts) | Taux de croissance à l'infini |
| | Valeur d'utilité | 1 408,0 | 9,8 à 11,1 % | 2,9 à 3,1 % |

Pour la période close le 31 décembre 2018, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|--------------|------------------|
| Valeur brute à la fin de la période | 750,6 | 697,3 |
| Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période | (612,9) | (604,6) |
| Valeur nette à la fin de la période | 137,7 | 92,7 |

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;
- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans ;

- des relations clients. Elles sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Ces relations clients sont évaluées sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Frais de développement capitalisés | 401,4 | 381,1 |
| Logiciels | 138,9 | 133,6 |
| Autres | 390,2 | 368,2 |
| Valeur brute à la fin de la période | 930,5 | 882,9 |
| Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période | (515,9) | (486,0) |
| Valeur nette à la fin de la période | 414,6 | 396,9 |

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 Goodwill

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *goodwill* (unités génératrices de trésorerie) correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par le management du Groupe, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés

(données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Europe | 1 527,4 | 1 573,8 |
| <i>Dont France</i> | 820,9 | 867,3 |
| Amérique du Nord et Centrale | 2 395,9 | 2 082,5 |
| Reste du Monde | 663,7 | 665,7 |
| Valeur nette à la fin de la période | 4 587,0 | 4 322,0 |

Le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale constitue une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les secteurs opérationnels Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Au sein de ces deux derniers secteurs opérationnels, les UGT les plus significatives sont respectivement la France et l'Italie d'une part, l'Amérique du Sud, la Chine, et l'Inde d'autre part.

Seuls les *goodwill* alloués à l'UGT Amérique du Nord et Centrale et à l'UGT France sont supérieurs à 10 % du *goodwill* total.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Valeur brute au début de la période | 4 359,0 | 3 967,8 |
| - Acquisitions | 336,4 | 382,9 |
| - Ajustements | (87,6) | (42,1) |
| - Effet de conversion | 15,8 | 50,4 |
| Valeur brute à la fin de la période | 4 623,6 | 4 359,0 |
| Pertes de valeur au début de la période | (37,0) | (37,5) |
| - Perte de valeur | 0,0 | 0,0 |
| - Effet de conversion | 0,4 | 0,5 |
| Pertes de valeur à la fin de la période | (36,6) | (37,0) |
| Valeur nette à la fin de la période | 4 587,0 | 4 322,0 |

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le 30 juin 2019 | Période de 12 mois close le 31 décembre 2018 |
|--|--|---|
| - Marques | 34,2 | 35,5 |
| - Impôts différés sur marques | (4,5) | (7,7) |
| - Brevets | 52,2 | 17,3 |
| - Impôts différés sur brevets | (10,4) | (3,6) |
| - Autres immobilisations incorporelles | 21,4 | 0,0 |
| - Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles | (0,6) | 0,0 |
| - Immobilisations corporelles | 0,0 | 0,0 |
| - Impôts différés sur immobilisations corporelles | 0,0 | 0,0 |

Pour la période close au 30 juin 2019, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2018, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des *goodwill* étaient les suivants :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Méthode pour déterminer la valeur recouvrable | Valeur d'utilité | | |
|--|--|---|--|--|
| | | Valeur nette comptable du goodwill | Taux d'actualisation (avant impôts) | Taux de croissance à l'infini |
| Europe | | 1 573,8 | 8,1 à 19,7 % | 2,0 à 5,0 % |
| <i>Dont France</i> | | 867,3 | 8,6 % | 2,0 % |
| Amérique du Nord et Centrale | Valeur d'utilité | 2 082,5 | 9,5 % | 3,1 % |
| Reste du Monde | | 665,7 | 9,6 à 16,1 % | 2,0 à 5,0 % |
| Valeur nette à la fin de la période | | 4 322,0 | | |

Pour la période close le 31 décembre 2018 aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Constructions légères | 25 ans |
| Constructions traditionnelles | 40 ans |
| Matériel industriel | 8 à 10 ans |
| Outillage | 5 ans |
| Matériel et mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Au 1^{er} janvier 2019, les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement (transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces actifs), représentant une valeur nette comptable de 23,2 millions

d'euros au 31 décembre 2018, ont été reclassés des immobilisations corporelles vers les droits d'utilisation d'actifs.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

| 30 juin 2019 | | | | | |
|--|-----------------|----------------------|------------------------------|---|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | Terrains | Constructions | Matériel et outillage | Immobilisations en cours et autres | Total |
| Valeur brute à la fin de la période | 46,6 | 612,1 | 1 822,3 | 323,0 | 2 804,0 |
| Amortissements et dépréciations à la fin de la période | 0,0 | (416,1) | (1 534,2) | (191,4) | (2 141,7) |
| Valeur nette à la fin de la période | 46,6 | 196,0 | 288,1 | 131,6 | 662,3 |

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 3,9 millions d'euros est disponible à la vente au 30 juin 2019. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché (diminuée du coût de cession) et la valeur nette comptable.

| 31 décembre 2018 | | | | | |
|--|-----------------|----------------------|------------------------------|---|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | Terrains | Constructions | Matériel et outillage | Immobilisations en cours et autres | Total |
| Valeur brute à la fin de la période | 47,7 | 632,2 | 1 800,3 | 328,3 | 2 808,5 |
| Amortissements et dépréciations à la fin de la période | (0,7) | (426,9) | (1 524,6) | (194,9) | (2 147,1) |
| Valeur nette à la fin de la période | 47,0 | 205,3 | 275,7 | 133,4 | 661,4 |

3.4 Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location ;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat) ; et
- des frais de remise en état.

Les droits d'utilisation d'actifs sont par la suite amortis de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Leur valeur est réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les dettes financières de location sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyer (excluant les paiements variables et les paiements pour des services, mais incluant, le cas échéant, la valeur de l'option d'achat dans le cas où l'exercice de cette option est jugée probable), en utilisant comme taux d'actualisation le taux d'intérêt qui serait applicable à une entité du Groupe pour la devise et la durée du contrat de location.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

| 30 juin 2019 | | | | |
|--|----------------------|------------------------------|---------------|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | Constructions | Matériel et outillage | Autres | Total |
| Valeur brute à la fin de la période | 459,9 | 6,9 | 67,7 | 534,5 |
| Amortissements et dépréciations à la fin de la période | (196,4) | (3,3) | (33,3) | (233,0) |
| Valeur nette à la fin de la période | 263,5 | 3,6 | 34,4 | 301,5 |

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs au matériel et outillage comprennent essentiellement des machines industrielles.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

Les dettes financières de location s'analysent comme suit :

| 30 juin 2019 | | | |
|------------------------------|------------------------|--------------------------|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | Part du capital | Part des intérêts | Total |
| Moins d'un an | 52,9 | 7,9 | 60,8 |
| Un à deux ans | 50,2 | 6,5 | 56,7 |
| Deux à trois ans | 32,1 | 5,3 | 37,4 |
| Trois à quatre ans | 26,2 | 4,4 | 30,6 |
| Quatre à cinq ans | 21,2 | 3,6 | 24,8 |
| Au-delà de cinq ans | 85,5 | 11,9 | 97,4 |
| Total | 268,1 | 39,6 | 307,7 |

Le montant des paiements de loyers relatifs aux contrats de location donnant lieu à la comptabilisation d'une dette financière de location s'est élevé à 37,7 millions d'euros sur le premier semestre 2019, dont 4,8 millions d'euros correspondent aux frais financiers inclus dans ces paiements.

3.5 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les stocks s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Matières premières, fournitures et emballages | 378,0 | 347,6 |
| Produits semi-finis | 106,3 | 98,5 |
| Produits finis | 572,7 | 563,7 |
| Valeur brute à la fin de la période | 1 057,0 | 1 009,8 |
| Dépréciation | (138,5) | (123,9) |
| Valeur nette à la fin de la période | 918,5 | 885,9 |

3.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

Par ailleurs, une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

- le défaut de paiement de la contrepartie ; ou
- une dégradation du rating de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Créances clients et comptes rattachés | 939,8 | 750,4 |
| Dépréciation | (86,7) | (84,0) |
| Valeur nette à la fin de la période | 853,1 | 666,4 |

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement.

358,2 millions d'euros de créances clients ont été transférés dans le cadre de ces contrats de cession de créances sur le premier semestre 2019. Les frais en résultant, comptabilisés dans le résultat financier, ont représenté un montant inférieur à 1,0 million d'euros.

Au 30 juin 2019, les caractéristiques des contrats de cession de créances ont permis au Groupe, conformément à la norme IFRS 9, de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 129,8 millions d'euros (126,2 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Echéances inférieures à 3 mois | 143,2 | 128,5 |
| Echéances comprises entre 3 et 12 mois | 43,7 | 32,0 |
| Echéances supérieures à 12 mois | 38,0 | 35,2 |
| Total | 224,9 | 195,7 |

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 77,8 millions d'euros au 30 juin 2019 (76,3 millions d'euros au 31 décembre 2018). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois | 13,3 | 13,4 |
| Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois | 26,5 | 27,7 |
| Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois | 38,0 | 35,2 |
| Total | 77,8 | 76,3 |

3.7 Autres créances courantes

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Avances au personnel | 4,3 | 3,4 |
| Avances aux fournisseurs | 61,5 | 49,1 |
| Créances fiscales (hors impôts sur le résultat) | 113,8 | 110,3 |
| Autres créances | 40,8 | 43,2 |
| Valeur nette à la fin de la période | 220,4 | 206,0 |

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à 3 mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces autres actifs financiers ont une échéance initiale inférieure à un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 1 149,0 millions d'euros au 30 juin 2019 (1 022,5 millions d'euros au 31 décembre 2018) et correspondent pour l'essentiel à des dépôts bancaires. Sur ce montant, environ 1,8 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2019 (2,1 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Note 4 - Détails sur les éléments non courants et courants du passif

4.1 Capital social et résultat net par action

Le capital social au 30 juin 2019 est de 1 068 675 312 euros représenté par 267 168 828 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 267 168 828 droits de vote théoriques et 266 873 535 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Le Groupe détient 295 293 actions au 30 juin 2019 contre 905 347 actions au 31 décembre 2018, soit une diminution de 610 054 actions correspondant :

- au rachat net de 600 000 actions en dehors du contrat de liquidité ;
- au transfert de 331 335 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance ;
- à l'annulation de 550 000 actions ;
- à la cession nette de 328 719 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2).

Sur les 295 293 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2019, 273 793 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 21 500 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2019 :

| | Nombre d'actions | Nominal | Valeur du capital (en euros) | Prime d'émission (en euros) |
|---|---------------------|---------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Au 31 décembre 2018 | 267 495 149 | 4 | 1 069 980 596 | 721 214 426 |
| Souscription d'actions du plan d'options 2009 | 82 578 | 4 | 330 312 | 728 173 |
| Souscription d'actions du plan d'options 2010 | 141 101 | 4 | 564 404 | 2 440 123 |
| Annulation d'actions propres | (550 000) | 4 | (2 200 000) | (32 734 305) |
| Remboursement d'apport* | | | | (146 555 729) |
| Au 30 juin 2019 | 267 168 828 | 4 | 1 068 675 312 | 545 092 688 |

* Quote-part des dividendes distribués en juin 2019 prélevée sur la prime d'émission.

Le Conseil d'administration du 13 février 2019 a décidé l'annulation de 550 000 actions auto-détenues affectées à l'objectif d'annulation (actions rachetées en 2018). La différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale, soit un montant de 32 734 305 euros, a été affectée en diminution de la prime d'émission.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2009 et 2010, 223 679 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2019, représentant une augmentation de capital, prime d'émission incluse, d'un montant de 4,1 millions d'euros.

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 295 293 actions (905 347 au 31 décembre 2018 dont 555 128 au titre de rachat d'actions et 350 219 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a racheté 600 000 actions pour une valeur de 36,7 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 273 793 actions pour une valeur d'acquisition de 16,8 millions d'euros, affectées à :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 8 793 actions et pour une valeur d'acquisition de 0,5 millions d'euros ;
- l'annulation des titres rachetés pour 265 000 actions et pour une valeur d'acquisition de 16,3 millions d'euros.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005. A ce titre, 15,0 millions d'euros ont été alloués par le Groupe au contrat de liquidité.

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 21 500 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 1,3 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2019, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie positif de 19,8 millions d'euros et correspondent aux cessions, nettes d'acquisitions, de 328 719 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

| | | Période de 6 mois close le | |
|--|-----|-----------------------------------|---------------------|
| | | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Résultat net part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>) | A | 415,3 | 390,0 |
| Nombre moyen d'actions (hors auto-détention) | B | 266 724 498 | 267 049 592 |
| <i>Dilution moyenne provenant des :</i> | | | |
| - Actions de performance | | 2 185 796 | 1 682 115 |
| - Options | | 472 731 | 874 910 |
| Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention) | C | 269 383 025 | 269 606 617 |
| Options et actions de performance restantes en fin de période | | 2 639 367 | 2 783 766 |
| Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période | | (271 281) | (600 000) |
| Actions de performance transférées durant la période | | 331 335 | 0 |
| Résultat net par action (<i>euros</i>) | A/B | 1,557 | 1,460 |
| Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) | A/C | 1,542 | 1,447 |
| Dividendes versés par action (<i>euros</i>) | | 1,340 | 1,260 |

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2019, le Groupe :

- a racheté 265 000 actions en vue de leur annulation ;
- a émis 223 679 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options ;
- a transféré 331 335 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 326 207 actions rachetées sur la période et de 5 128 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 328 719 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2019, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2019, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,558 euros et 1,544 euros au 30 juin 2019.

Au cours du premier semestre 2018, le Groupe :

- a racheté 550 000 actions en vue de leur annulation ;
- a émis 550 657 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options ; et
- a par ailleurs procédé à des acquisitions nettes de 50 000 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2018, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2018, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,462 euros et 1,448 euros au 30 juin 2018.

4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre *in fine* aux salariés.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

| | Plan 2015 | Plan 2016 | Plan 2017 | Plans 2018 | Plans 2019 |
|---|-------------------------|------------------------|------------------------|--|--|
| Date d'Assemblée | 24/05/2013 | 24/05/2013 | 27/05/2016 | 27/05/2016 | 30/05/2018 |
| Date du Conseil d'administration | 29/05/2015 | 27/05/2016 | 31/05/2017 | 30/05/2018 | 29/05/2019 |
| Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement | 394 108 ⁽¹⁾ | 502 924 ⁽¹⁾ | 492 254 ⁽¹⁾ | 524 123 | 617 818 |
| dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement aux mandataires sociaux | 13 434 ⁽¹⁾ | 15 504 ⁽¹⁾ | 12 503 ⁽¹⁾ | 19 546 ⁽¹⁾ | 22 954 ⁽¹⁾ |
| - Gilles Schnepf | 13 434 | 15 504 | 12 503 | 0 | 0 |
| - Benoît Coquart | N/A | N/A | N/A | 19 546 | 22 954 |
| Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros) | 16,3 ⁽²⁾ | 20,3 ⁽²⁾ | 24,8 ⁽²⁾ | 28,5 ⁽²⁾ | 31,0 ⁽²⁾ |
| Date d'acquisition des actions | 17/06/2019 | 17/06/2020 | 17/06/2021 | 15/06/2021 ⁽³⁾ 15/06/2022 ⁽⁴⁾ | 15/06/2022 ⁽³⁾ 15/06/2023 ⁽⁴⁾ |
| Date de fin de période de conservation | 17/06/2019 | 17/06/2020 | 17/06/2021 | 15/06/2023 ⁽³⁾ 15/06/2022 ⁽⁴⁾ | 15/06/2024 ⁽³⁾ 15/06/2023 ⁽⁴⁾ |
| Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2019 | (331 335) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre cumulé d'actions de performance annulées, caduques ou ajustées | (62 773) ⁽⁵⁾ | (25 440) | (24 721) | (12 722) | 0 |
| Actions de performance attribuées gratuitement restantes au 30 juin 2019 | 0 | 477 484 | 467 533 | 511 401 | 617 818 |

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 29 mai 2015, 27 mai 2016, 31 mai 2017, 30 mai 2018 et 29 mai 2019, il a été procédé à un ajustement du nombre d'actions de performance attribuées, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des actions de performance. Par ailleurs, le nombre d'actions de performance a été réduit suite à la décision de Gilles Schnepf de renoncer à une partie des actions de performance qui lui avaient été initialement attribuées dans le cadre des plans 2015 et 2016.

(2) Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

(3) Date applicable au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction.

(4) Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction.

(5) Y compris le nombre d'actions de performance ajusté au titre des conditions de performance à 90,8 %.

4.2.1.1 Plans d'actions de performance 2015, 2016, 2017

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence et de plusieurs critères de performance. La période d'acquisition est de quatre ans.

| Nature des critères de performance | Description des critères de performance | Poids des critères de performance par plan | | |
|---|---|--|------|------|
| | | 2015 | 2016 | 2017 |
| Critère de performance financière « externe » | Comparaison entre la moyenne arithmétique sur une période de trois ans de la marge d'EBITDA consolidée de Legrand telle qu'elle ressort des comptes consolidés et la moyenne arithmétique des marges d'EBITDA réalisée par les sociétés composant l'indice MSCI World Capital Goods au cours de cette même période. | 1/2 | | 1/3 |
| Critère de performance financière « interne » | Moyenne arithmétique sur une période de trois ans du niveau de <i>cash flow</i> libre normalisé en pourcentage du chiffre d'affaires, tel qu'il ressort des comptes consolidés. | 1/2 | | 1/3 |
| Critère de performance extra-financière | Moyenne arithmétique sur une période de trois ans de la moyenne des taux d'atteinte annuels des priorités de la feuille de route RSE du Groupe. | N/A | | 1/3 |

Suite à l'application de la norme IFRS 16, le Conseil d'administration du 20 mars 2019 a décidé de remplacer, en ce qui concerne la mesure de la performance de l'année 2019 du plan 2017, les critères d'EBITDA et de *cash flow* libre par des critères de marge opérationnelle et de croissance organique ajustée avant acquisitions alignés sur les objectifs 2019 de la Société.

Les modalités de calcul du nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires sont les suivantes :

Critère de performance financière « externe »

| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | 100 % | 150 % |
|--|--|---|---|
| Ecart moyen de la marge d'EBITDA sur 3 ans en faveur de Legrand entre Legrand et la moyenne MSCI | <u>Plan 2015 :</u> Inférieur ou égal à 4 points | <u>Plan 2015 :</u> Egal à 8,3 points | <u>Plan 2015 :</u> Egal ou supérieur à 10,5 points |
| | <u>Plan 2016 :</u> Inférieur ou égal à 3,5 points | <u>Plan 2016 :</u> Egal à 7,8 points | <u>Plan 2016 :</u> Egal ou supérieur à 10,0 points |
| | <u>Plan 2017 :</u> Inférieur ou égal à 3,1 points | <u>Plan 2017 :</u> Egal à 7,4 points | <u>Plan 2017 :</u> Egal ou supérieur à 9,6 points |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

Critère de performance financière « interne »

| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | 100 % | 150 % |
|--|---|--------------------------------------|--|
| Moyenne sur 3 ans de <i>cash flow</i> libre normalisé en pourcentage du chiffre d'affaires | <u>Plan 2015 :</u> Inférieure ou égale à 9,4 % | <u>Plan 2015 :</u> Egale à 12,8 % | <u>Plan 2015 :</u> Egale ou supérieure à 14,5 % |
| | <u>Plan 2016 :</u> Inférieure ou égale à 8,8 % | <u>Plan 2016 :</u> Egale à 12,2 % | <u>Plan 2016 :</u> Egale ou supérieure à 13,9 % |
| | <u>Plan 2017 :</u> Inférieure ou égale à 8,6 % | <u>Plan 2017 :</u> Egale à 12,0 % | <u>Plan 2017 :</u> Egale ou supérieure à 13,7 % |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

Critère de performance extra-financière (applicable aux plans 2016 et 2017)

| Applicable aux bénéficiaires à l'exception du dirigeant mandataire social | | | | | |
|--|------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 105 % | Entre 105 % et 150 % | Plafonnement à 150 % |
| Taux d'atteinte moyen sur 3 ans des priorités de la feuille de route RSE du Groupe | Inférieur à 70 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 125 % | Entre 125 % et 200 % | Au-delà de 200 % |
| Applicable au dirigeant mandataire social | | | | | |
| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 70 % et 90 % | Entre 90 % et 97 % | Entre 97 % et 150 % | Plafonnement à 150 % |
| Taux d'atteinte moyen sur 3 ans des priorités de la feuille de route RSE du Groupe | Inférieur à 70 % | Entre 70 % et 90 % | Entre 90 % et 125 % | Entre 125 % et 213 % | Au-delà de 213 % |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

4.2.1.2 Plans d'actions de performance 2018 et 2019

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de trois ans plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du comité de direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

| Nature des critères de performance | Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs | Poids des critères de performance |
|--|---|-----------------------------------|
| Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires | Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans. | 1/4 |
| Objectif de marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾ | Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans. | 1/4 |
| Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe | Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe. | 1/4 |
| Performance du cours de Bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40 | Différentiel de performance entre le cours de Bourse de Legrand et celle de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans. | 1/4 |

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés consolidés).

Les modalités de calcul du nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires sont les suivantes :

Critère de croissance organique du chiffre d'affaires

| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 50 % et 90 % | 90 % | Entre 90 % et 110 % | 110 % | Entre 110 % et 150 % | 150 % |
|--|--|---|--------------------|--------------------------------|--------------------|---|--|
| Moyenne sur 3 ans des réalisations de l'année de mise en place du plan et des 2 années suivantes | Inférieure à $(BB^{(2)} - 2 \text{ points})$ | Entre $(BB^{(2)} - 2 \text{ points})$ et $BB^{(2)}$ | Egale à $BB^{(2)}$ | Entre $BB^{(2)}$ et $BH^{(3)}$ | Egale à $BH^{(3)}$ | Entre $BH^{(3)}$ et $(BH^{(3)} + 2 \text{ points})$ | Supérieure à $(BH^{(3)} + 2 \text{ points})$ |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

(2) BB correspondant à la moyenne sur 3 ans des bornes basses de l'objectif annuel communiqué au marché.

(3) BH correspondant à la moyenne sur 3 ans des bornes hautes de l'objectif annuel communiqué au marché.

Critère de marge opérationnelle ajustée avant acquisitions

| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 50 % et 90 % | 90 % | Entre 90 % et 110 % | 110 % | Entre 110 % et 150 % | 150 % |
|---|--|---|--------------------|--------------------------------|--------------------|---|--|
| Moyenne sur 3 ans des réalisations l'année de mise en place du plan et des 2 années suivantes | Inférieure à $(BB^{(2)} - 50 \text{ bps})$ | Entre $(BB^{(2)} - 50 \text{ bps})$ et $BB^{(2)}$ | Egale à $BB^{(2)}$ | Entre $BB^{(2)}$ et $BH^{(3)}$ | Egale à $BH^{(3)}$ | Entre $BH^{(3)}$ et $(BH^{(3)} + 50 \text{ bps})$ | Supérieure à $(BH^{(3)} + 50 \text{ bps})$ |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

(2) BB correspondant à la moyenne sur 3 ans des bornes basses de l'objectif annuel communiqué au marché.

(3) BH correspondant à la moyenne sur 3 ans des bornes hautes de l'objectif annuel communiqué au marché.

Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe

| | | | | | |
|--|-------------------|---------------------|----------------------|----------------------|------------------|
| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 105 % | Entre 105 % et 150 % | 150% |
| Moyenne arithmétique sur une période de 3 ans des taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE | Inférieure à 70 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 125 % | Entre 125 % et 200 % | Au-delà de 200 % |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

Performance du cours de Bourse de Legrand

| | | | | |
|--|---------------------|----------------|----------------------------|-----------------------|
| Taux de paiement ⁽¹⁾ | 0 % | 30% | Entre 30 % et 150 % | 150% |
| Différentiel de performance entre le cours de Bourse de Legrand et celle de l'indice CAC 40 ⁽²⁾ | Inférieur à 0 point | Egal à 0 point | Entre 0 point et 15 points | Supérieur à 15 points |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

(2) Pour le plan d'attribution 2018, la performance sur 3 ans se mesurera sur la période 2018-2020 avec la méthode de calcul suivante :

- performance du cours de Bourse de Legrand : comparaison de la moyenne des cours de Bourse journaliers de clôture du 2nd semestre de la 3^e année du plan (2nd semestre 2020) à la moyenne des cours de Bourse journaliers de clôture du 2nd semestre de l'année précédant la 1^{re} année du plan (2nd semestre 2017), soit 61,30 euros ;
- performance de l'indice CAC 40 : comparaison de la moyenne des indices journaliers de clôture du CAC 40 du 2nd semestre de la 3^e année du plan (2nd semestre 2020) à la moyenne des indices journaliers de clôture du CAC 40 du 2nd semestre de l'année précédant la 1^{re} année du plan (2nd semestre 2017), soit 5 275,8 points.

Pour le plan d'attribution 2019, la performance sur 3 ans se mesurera sur la période 2019-2021 avec la méthode de calcul suivante :

- performance du cours de bourse de Legrand : comparaison de la moyenne des cours de bourse journaliers de clôture du 2nd semestre de la 3^e année du plan (2nd semestre 2021) à la moyenne des cours de bourse journaliers de clôture du 2nd semestre de l'année précédant la 1^{ère} année du plan (2nd semestre 2018), soit 58,94 euros ;
- performance de l'indice CAC 40 : comparaison de la moyenne des indices journaliers de clôture du CAC 40 du 2nd semestre de la 3^e année du plan (2nd semestre 2021) à la moyenne des indices journaliers de clôture du CAC 40 du 2nd semestre de l'année précédant la 1^{ère} année du plan (2nd semestre 2018), soit 5 213,7 points.

Le différentiel de performance se mesure par l'écart en points entre le pourcentage d'évolution du cours de Bourse de Legrand et le pourcentage d'évolution de l'indice CAC 40.

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

| Nature des critères de performance | Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs | Poids des critères de performance |
|--|---|-----------------------------------|
| Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires | L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels. | 1/3 |
| Objectif de marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾ | L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels. | 1/3 |
| Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe | Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels. | 1/3 |

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés consolidés).

Les modalités de calcul du nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires sont les suivantes :

Critère de croissance organique du chiffre d'affaires

| Taux de réalisation annuel ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 50 % et 90 % | 90 % | Entre 90 % et 110 % | 110 % | Entre 110 % et 150 % | 150 % |
|---|---|---|---------------------------|--|---------------------------|---|---|
| Comparaison de la réalisation annuelle avec l'objectif annuel | Inférieure à (BB ⁽²⁾ - 2 points) | Entre (BB ⁽²⁾ - 2 points) et BB ⁽²⁾ | Egale à BB ⁽²⁾ | Entre BB ⁽²⁾ et BH ⁽³⁾ | Egale à BH ⁽³⁾ | Entre BH ⁽³⁾ et (BH ⁽³⁾ + 2 points) | Supérieure à (BH ⁽³⁾ + 2 points) |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

(2) BB correspondant à la borne basse de l'objectif concerné.

(3) BH correspondant à la borne haute de l'objectif concerné.

Critère de marge opérationnelle ajustée avant acquisitions

| | | | | | | | |
|---|---|---|---------------------------|--|---------------------------|---|---|
| Taux de réalisation annuel ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 50 % et 90 % | 90 % | Entre 90 % et 110 % | 110 % | Entre 110 % et 150 % | 150 % |
| Comparaison de la réalisation annuelle avec l'objectif annuel | Inférieure à (BB ⁽²⁾ - 50 bps) | Entre (BB ⁽²⁾ - 50 bps) et BB ⁽²⁾ | Egale à BB ⁽²⁾ | Entre BB ⁽²⁾ et BH ⁽³⁾ | Egale à BH ⁽³⁾ | Entre BH ⁽³⁾ et (BH ⁽³⁾ + 50 bps) | Supérieure à (BH ⁽³⁾ + 50 bps) |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

(2) BB correspondant à la borne basse de l'objectif concerné.

(3) BH correspondant à la borne haute de l'objectif concerné.

Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe

| | | | | | |
|--|------------------|---------------------|----------------------|----------------------|------------------|
| Taux de réalisation annuel ⁽¹⁾ | 0 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 105 % | Entre 105 % et 150 % | 150% |
| Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe | Inférieur à 70 % | Entre 70 % et 100 % | Entre 100 % et 125 % | Entre 125 % et 200 % | Au-delà de 200 % |

(1) Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des actions de performance des plans 2016 à 2019 étaient attribuées selon l'allocation cible avant application des critères de performance (soit 2 074 236 actions), cela représenterait une dilution de 0,8 % du capital de la Société au 30 juin 2019.

4.2.2 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Depuis le Plan 2010, aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été effectuée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mentionnés ci-dessous :

| | Plan 2009 | Plan 2010 |
|---|---|---|
| Date d'Assemblée | 15/05/2007 | 15/05/2007 |
| Date du Conseil d'administration | 04/03/2009 | 04/03/2010 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées | 1 192 949 ⁽¹⁾ | 3 288 702 ⁽¹⁾ |
| <i>dont le nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i> | | |
| - Gilles Schnepf | 95 459 ⁽¹⁾ | 224 083 ⁽¹⁾ |
| - Olivier Bazil | 48 711 ⁽¹⁾ | 138 813 ⁽¹⁾ |
| | 46 748 ⁽¹⁾ | 85 270 ⁽¹⁾ |
| Point de départ d'exercice des options | 05/03/2013 | 05/03/2014 |
| Date d'expiration | 04/03/2019 | 04/03/2020 |
| | 12,82 euros ⁽¹⁾ | 21,12 euros ⁽¹⁾ |
| | Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration | Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration |
| Prix de souscription ou d'achat | | |
| Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches) | ⁽²⁾ ⁽³⁾ | ⁽²⁾ ⁽³⁾ |
| Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2019 | (1 074 938) | (2 482 754) |
| Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques | (118 011) | (240 817) |
| Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30 juin 2019 | 0 | 565 131 |

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 29 mai 2015, 27 mai 2016, 31 mai 2017, 30 mai 2018 et 29 mai 2019, il a été procédé à un ajustement du nombre et du prix d'exercice des stocks-options, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des stocks-options.

(2) À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde.

(3) L'ensemble de ces plans comportait des conditions de performance. Pour plus de détails, se référer à la note 12 des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Le cours de bourse moyen pondéré lors des levées d'options réalisées au cours du premier semestre 2019 s'est élevé à 59,52 euros.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options (soit 565 131 options) étaient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 0,2 % du capital de la Société au 30 juin 2019 (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

4.2.3 Paiements fondés sur des actions : charges IFRS 2

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 11,5 millions d'euros sur le premier semestre 2019 (10,9 millions d'euros sur le premier semestre 2018). Se référer par ailleurs à la note 4.5.2 pour les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire mis en place à partir de 2013.

4.3 Réserves et réserves de conversion

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 4 076,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 943,8 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|-------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Dollar américain | (38,8) | (47,0) |
| Autres devises | (457,0) | (483,6) |
| A la fin de la période | (495,8) | (530,6) |

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont la roupie indienne, le yuan chinois, le real brésilien, la livre britannique, le rouble russe, le dollar australien, la livre turque, le peso mexicain, et le peso chilien.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Par conséquent, la variation latente de change des obligations *Yankee* libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 1,8 millions d'euros sur le premier

semestre 2019, soit un solde de 63,1 millions d'euros au 30 juin 2019 venant diminuer les réserves de conversion.

Par ailleurs, dans le cadre de la couverture d'une partie de l'investissement net en livre britannique, le Groupe a recours à un instrument financier dérivé. Les écarts de change relatifs à cet instrument financier dérivé ne sont pas significatifs sur le premier semestre 2019, et représentent un solde de 18,5 millions d'euros au 30 juin 2019 venant augmenter les réserves de conversion.

Enfin, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en diminution des réserves de conversion pour un montant de 1,8 millions d'euros sur le premier semestre 2019, soit un solde de 3,5 millions d'euros au 30 juin 2019 venant augmenter les réserves de conversion.

4.4 Provisions

La variation des provisions sur le premier semestre 2019 s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | | | | | Total |
|---|--------------------|------------------------|----------------------------|------------------|-------------|--------------|
| | Garanties produits | Litiges et contentieux | Risques fiscaux et sociaux | Restructurations | Autres | |
| Au début de la période | 44,6 | 69,4 | 30,2 | 24,1 | 64,8 | 233,1 |
| Changements du périmètre de consolidation | 1,9 | 1,9 | (0,2) | 0,0 | (2,8) | 0,8 |
| Dotations aux provisions | 7,1 | 11,9 | 4,6 | 6,9 | 8,2 | 38,7 |
| Reprises de provisions suite à leur utilisation | (3,4) | (4,9) | (0,4) | (4,0) | (14,7) | (27,4) |
| Reprises de provisions devenues sans objet | (2,4) | (7,1) | (1,1) | 0,0 | (2,6) | (13,2) |
| Reclassements | 0,0 | 1,0 | 4,4 | (1,1) | 2,0 | 6,3 |
| Effet de conversion | 0,1 | 0,0 | 0,4 | (0,1) | 0,7 | 1,1 |
| A la fin de la période | 47,9 | 72,2 | 37,9 | 25,8 | 55,6 | 239,4 |
| <i>dont part non courante</i> | <i>31,0</i> | <i>38,2</i> | <i>20,0</i> | <i>1,7</i> | <i>49,7</i> | <i>140,6</i> |

Les « autres » provisions contiennent des provisions pour avantages long terme au personnel, dont principalement une provision constituée au titre des plans de rémunérations pluriannuelles long terme décrits dans la note 4.5.2 pour un montant de 23,5 millions d'euros au 30 juin 2019 (se référer par ailleurs au tableau de variation des capitaux propres consolidés pour les plans d'actions de performance décrits dans la note 4.2.1).

Les « autres » provisions incluent également des provisions pour risques en matière d'environnement à hauteur de 7,8 millions d'euros au 30 juin 2019, en prévision notamment des coûts de dépollution de biens immobiliers disponibles à la vente.

La variation des provisions sur l'exercice 2018 s'analysait comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2018 | | | | | Total |
|---|--------------------|------------------------|----------------------------|------------------|-------------|--------------|
| | Garanties produits | Litiges et contentieux | Risques fiscaux et sociaux | Restructurations | Autres | |
| Au début de la période | 29,1 | 68,7 | 27,2 | 15,9 | 83,0 | 223,9 |
| Changements du périmètre de consolidation | 0,9 | 0,0 | 0,3 | 0,1 | 1,3 | 2,6 |
| Dotations aux provisions | 23,8 | 28,1 | 7,5 | 17,1 | 17,3 | 93,8 |
| Reprises de provisions suite à leur utilisation | (6,3) | (6,7) | (1,5) | (7,8) | (31,9) | (54,2) |
| Reprises de provisions devenues sans objet | (2,6) | (21,7) | (1,5) | (1,0) | (4,9) | (31,7) |
| Reclassements | (0,1) | 1,0 | (0,5) | 0,0 | 2,1 | 2,5 |
| Effet de conversion | (0,2) | 0,0 | (1,3) | (0,2) | (2,1) | (3,8) |
| A la fin de la période | 44,6 | 69,4 | 30,2 | 24,1 | 64,8 | 233,1 |
| <i>dont part non courante</i> | <i>29,4</i> | <i>36,8</i> | <i>18,1</i> | <i>3,2</i> | <i>57,7</i> | <i>145,2</i> |

Les « autres » provisions contiennent des provisions pour avantages long terme au personnel, dont principalement une provision constituée au titre des plans de rémunérations pluriannuelles long terme pour un montant de 33,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les « autres » provisions incluent également des provisions pour risques en matière d'environnement à hauteur de 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, en prévision notamment des coûts de dépollution de biens immobiliers disponibles à la vente.

4.5 Avantages long terme au personnel

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans l'une des sociétés du Groupe et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| France (note 4.5.1.2) | 96,0 | 85,4 |
| Italie (note 4.5.1.3) | 36,8 | 35,4 |
| Royaume Uni (note 4.5.1.4) | 109,8 | 99,9 |
| Etats-Unis (note 4.5.1.5) | 77,3 | 72,5 |
| Autres pays | 46,8 | 39,6 |
| Total des avantages postérieurs à l'emploi | 366,7 | 332,8 |

Le montant total des engagements s'élève à 366,7 millions d'euros au 30 juin 2019 (332,8 millions d'euros au 31 décembre 2018) ; il est analysé à la note 4.5.1.1.

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| <u>Evolution de l'engagement</u> | | |
| Engagement au début de la période | 332,8 | 343,7 |
| Coût des services | 3,4 | 8,3 |
| Coût de l'actualisation financière | 5,0 | 8,6 |
| Prestations versées ou inutilisées | (10,2) | (22,3) |
| Cotisations des salariés | 0,2 | 0,4 |
| Pertes (gains) actuariels | 28,5 | (7,7) |
| Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi | 0,1 | 0,0 |
| Effet de conversion | 0,4 | 1,7 |
| Autres | 6,5 | 0,1 |
| Total des engagements à la fin de la période | 366,7 | 332,8 |
| <u>Valeur des actifs</u> | | |
| Valeur des actifs au début de la période | 176,3 | 182,2 |
| Rendement attendu des actifs du régime | 3,1 | 5,5 |
| Cotisations patronales | 3,3 | 7,5 |
| Cotisations des participants | 0,6 | 0,7 |
| Prestations versées | (6,0) | (13,2) |
| Gains (pertes) actuariels | 11,2 | (9,2) |
| Effet de conversion | 0,5 | 2,8 |
| Autres | 3,6 | 0,0 |
| Valeur des actifs à la fin de la période | 192,6 | 176,3 |
| <u>Engagement provisionné au bilan</u> | | |
| Passif courant | 177,8 | 160,5 |
| Passif courant | 7,2 | 4,6 |
| Passif non courant | 170,6 | 155,9 |
| Actif non courant | 3,7 | 4,0 |

Les écarts actuariels d'un montant de 17,3 millions d'euros ont été comptabilisés en diminution des capitaux propres sur le premier semestre 2019.

Ces écarts actuariels de 17,3 millions d'euros correspondent à :

- des pertes liées à des changements d'hypothèses financières pour 16,0 millions d'euros ;
- des pertes liées à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,0 millions d'euros ; et
- des pertes d'expérience pour 1,3 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- Etats-Unis : Citigroup Pension Liability Index

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôts de la période s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | |
|------------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Coûts des services | (3,4) | (4,0) |
| Coûts financiers nets* | (1,9) | (1,7) |
| Total | (5,3) | (5,7) |

* Le rendement attendu des actifs et les coûts financiers sont présentés pour leur montant net dans les charges financières.

Au 30 juin 2019, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

| <i>(en pourcentage)</i> | Royaume-Uni | États-Unis | Total pondéré |
|---------------------------------|--------------------|-------------------|----------------------|
| Titres de capitaux propres | 49,1 | 40,5 | 45,0 |
| Titres de créances | 44,3 | 58,8 | 51,2 |
| Fonds de compagnies d'assurance | 6,6 | 0,7 | 3,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 96,0 millions d'euros au 30 juin 2019 (85,2 millions d'euros au 31 décembre 2018). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 96,0 millions d'euros au 30 juin 2019 (85,4 millions d'euros au 31 décembre 2018), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,0 million d'euros au 30 juin 2019 (0,2 million d'euros au 31 décembre 2018).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2019, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 2,8% et un taux d'actualisation de 1,1% (respectivement 2,8% et 1,9% en 2018).

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi. Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 36,8 millions d'euros au 30 juin 2019 (35,4 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 0,9% (1,6% en 2018).

4.5.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 2,3 % de participants actifs du régime, à 39,7 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 58,0% de retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 20,9 millions d'euros au 30 juin 2019 (17,8 millions d'euros au 31 décembre 2018). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 109,8 millions d'euros au 30 juin 2019 (99,9 millions d'euros au 31 décembre 2018) et la juste valeur de l'actif des plans de 88,9 millions d'euros au 30 juin 2019 (82,1 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2019 sont une augmentation des salaires de 4,4% et un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 2,3% (respectivement 4,5% et 2,9% en 2018).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité *Internal Revenue Code*.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec Prudential Financial Inc. Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure. Depuis le 1^{er} Janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits.

L'engagement est constitué à 21,9 % de participants actifs du régime, à 17,5 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 60,6 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 millions d'euros au 30 juin 2019 (0,0 millions d'euros au 31 décembre 2018). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Au 30 juin 2019, le calcul est fondé sur un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 3,5% (4,3% en 2018).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, aux personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence les plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures, avec ou sans indexation sur le cours de Bourse.

Les plans indexés sur le cours de Bourse étant réglés en numéraire, un passif a été enregistré dans les comptes en accord avec IFRS 2 et sera réévalué à chaque clôture jusqu'à dénouement des instruments. Les autres plans sont qualifiés d'avantages long terme et sont provisionnés conformément à la norme IAS 19.

Une charge nette de (5,0) millions d'euros a été comptabilisée sur le premier semestre 2019 au titre de ces plans en résultat opérationnel. Comme indiqué en note 4.4, le solde de la provision comptabilisée à fin juin 2019 au titre de ces plans, y compris charges sociales, s'élève à 23,5 millions d'euros.

Se référer par ailleurs à la note 4.2.1 pour les plans d'actions de performance et à la note 4.2.3 pour la charge IFRS 2 comptabilisée sur la période.

4.6 Emprunts non courants et courants

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts via la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Emprunts obligataires

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. Les dates d'échéance respectives de ces deux tranches remboursables in fine sont fixées au 6 juillet 2024 et au 6 juillet 2032 et leurs coupons à respectivement 0,750 % et 1,875 % par an.

En octobre 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 9 octobre 2023. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 1,0 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

Obligations Yankee à 8.5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

En décembre 2013, le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations *Yankee* pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations *Yankee* représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains. Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, le Groupe a conclu avec six banques une facilité multidevises (Contrat de Crédit 2011) d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension du Contrat de Crédit 2011 avec l'ensemble des banques y ayant souscrit.

Au terme de cet accord, la maturité maximum de cette ligne de crédit revolving de 900,0 millions d'euros a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, et avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2011 ne fait pas l'objet de covenant.

Au 30 juin 2019, le Groupe n'utilise pas cette ligne de crédit.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Emprunts obligataires | 2 900,0 | 2 500,0 |
| Obligations Yankee | 342,5 | 340,4 |
| Dettes financières de location | 246,9 | 6,5 |
| Autres emprunts | 89,4 | 87,3 |
| Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette | 3 578,8 | 2 934,2 |
| Coûts d'émission de la dette | (19,8) | (15,6) |
| Total | 3 559,0 | 2 918,6 |

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2019 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Emprunts obligataires | Obligations Yankee | Dettes financières de location | Autres emprunts |
|--|------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| Un à deux ans | 0,0 | 0,0 | 56,7 | 25,8 |
| Deux à trois ans | 400,0 | 0,0 | 37,4 | 29,3 |
| Trois à quatre ans | 0,0 | 0,0 | 30,6 | 23,5 |
| Quatre à cinq ans | 400,0 | 0,0 | 24,8 | 10,8 |
| Au-delà de cinq ans | 2 100,0 | 342,5 | 97,4 | 0,0 |
| Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette | 2 900,0 | 342,5 | 246,9 | 89,4 |

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2018 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Emprunts obligataires | Obligations Yankee | Dettes financières de location | Autres emprunts |
|--|------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| Un à deux ans | 0,0 | 0,0 | 1,5 | 13,1 |
| Deux à trois ans | 0,0 | 0,0 | 1,5 | 24,3 |
| Trois à quatre ans | 400,0 | 0,0 | 1,3 | 40,8 |
| Quatre à cinq ans | 400,0 | 0,0 | 2,1 | 9,1 |
| Au-delà de cinq ans | 1 700,0 | 340,4 | 0,1 | 0,0 |
| Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette | 2 500,0 | 340,4 | 6,5 | 87,3 |

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

| | Période de 6 mois close le | |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| | 30 juin 2019 | 30 juin 2018 |
| Emprunts obligataires | 1,58 % | 1,66 % |
| Obligations Yankee | 8,50 % | 8,50 % |
| Dettes financières de location | 3,15 % | N/A |
| Autres emprunts | 2,64 % | 2,70 % |

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|----------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Titres négociables à court terme | 500,0 | 363,5 |
| Dettes financières de location | 60,8 | 1,5 |
| Autres emprunts | 52,4 | 35,5 |
| Total | 613,2 | 400,5 |

4.6.3 Analyse des variations des emprunts non courants et courants

Les variations des emprunts non courants et courants s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2019 | Flux de trésorerie | Variations n'impactant pas les flux de trésorerie | | | | 31 décembre 2018 |
|-------------------------------|-----------------|-----------------------|---|---------------|------------------------|---------------|---------------------|
| | | | Acquisitions | Reclassements | Effet de conversion | Autres | |
| Emprunts non courants | 3 559,0 | 400,0 | 19,7 | (39,4) | 3,2 | 256,9 | 2 918,6 |
| Emprunts courants | 613,2 | 108,3 | 7,7 | 39,4 | 0,9 | 56,4 | 400,5 |
| Dette financière brute | 4 172,2 | 508,3 | 27,4 | 0,0 | 4,1 | 313,3* | 3 319,1 |

*dont impact de transition de la norme IFRS 16 pour 270,2 millions d'euros.

4.7 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôts différés est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôts différés est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôts différés pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|------------------------------|----------------|------------------|
| Impôts différés courants | 85,5 | 91,2 |
| Impôts différés non courants | (701,9) | (684,4) |
| Total | (616,4) | (593,2) |

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Pertes fiscales reportables reconnues | 41,3 | 33,5 |
| Actifs d'impôts différés reconnus | 10,7 | 9,8 |
| Pertes fiscales reportables non reconnues | 107,8 | 111,9 |
| Actifs d'impôts différés non reconnus | 22,5 | 20,1 |
| Pertes fiscales reportables totales | 149,1 | 145,4 |

4.8 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat) | 107,0 | 76,1 |
| Salaires et charges sociales | 268,8 | 260,6 |
| Participation et intéressement des salariés | 17,6 | 25,8 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 14,8 | 24,3 |
| Charges à payer | 120,6 | 120,4 |
| Intérêts non échus | 33,4 | 32,9 |
| Produits constatés d'avance | 28,1 | 25,4 |
| Autres passifs courants | 40,2 | 39,7 |
| Total | 630,5 | 605,2 |

Note 5 - Autres informations

5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close le | | | | |
|--|--|------------------------------------|--------------|--|---------------------------------------|
| | 30 juin 2019 | | 30 juin 2018 | | |
| | Effets sur le résultat financier | Effets sur les capitaux propres | | Effets sur le résultat financier | Effets sur les capitaux propres |
| Juste Valeur | | Conversion | | | |
| Autres titres immobilisés | | 0,0 | | 0,0 | 0,0 |
| Créances clients et comptes rattachés | (0,6) | | | (0,5) | 0,0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 | | 6,6 | 5,0 | 2,5 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 0,0 | | | 0,0 | 0,0 |
| Emprunts | (41,2) | | (1,8) | (38,3) | (9,7) |
| Instruments dérivés | 4,4 | 0,2 | 0,1 | 5,6 | 0,0 |
| Total | (31,6) | 0,2 | 4,9 | (28,2) | (7,2) |

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

Les obligations *Yankee* libellées en dollars américains et l'instrument financier dérivé libellé en livre britannique sont considérées comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

| | 30 juin 2019 | | | | | | 31 décembre 2018 |
|--|-----------------|----------------|----------------|--|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Valeur au bilan | Coût amorti | Juste valeur | Ventilation par niveau de valorisation | | | Valeur au bilan |
| (en millions d'euros) | | | | Niveau 1 ⁽¹⁾ | Niveau 2 ⁽²⁾ | Niveau 3 ⁽³⁾ | |
| ACTIF | | | | | | | |
| Actifs non courants | | | | | | | |
| Autres titres immobilisés | 2,8 | | 2,8 | | | 2,8 | 2,1 |
| Autres actifs non courants | 36,1 | 32,4 | 3,7 | | 36,1 | | 14,3 |
| Total actifs non courants | 38,9 | 32,4 | 6,5 | 0,0 | 36,1 | 2,8 | 16,4 |
| Actifs courants | | | | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 853,1 | 853,1 | | | 853,1 | | 666,4 |
| Autres actifs financiers courants | 1,3 | | 1,3 | | 1,3 | | 1,2 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 149,0 | | 1 149,0 | | 1 149,0 | | 1 022,5 |
| Total actifs courants | 2 003,4 | 853,1 | 1 150,3 | 0,0 | 2 003,4 | 0,0 | 1 690,1 |
| PASSIF | | | | | | | |
| Passifs non courants | | | | | | | |
| Emprunts non courants | 3 559,0 | 290,4 | 3 555,3 | 3 544,7 | 290,4 | 10,6 | 2 918,6 |
| Total passifs non courants | 3 559,0 | 290,4 | 3 555,3 | 3 544,7 | 290,4 | 10,6 | 2 918,6 |
| Passifs courants | | | | | | | |
| Emprunts courants | 613,2 | 613,2 | 0,0 | 0,0 | 613,2 | 0,0 | 400,5 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 642,0 | 642,0 | | | 642,0 | | 662,0 |
| Autres passifs financiers courants | 0,6 | | 0,6 | | 0,6 | | 1,4 |
| Total passifs courants | 1 255,8 | 1 255,2 | 0,6 | 0,0 | 1 255,8 | 0,0 | 1 063,9 |

(1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif ;

(2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables ;

(3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie. La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers.

Cette politique, détaillée en annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2018, n'a pas connu de modification significative sur le premier semestre 2019.

5.2 Engagements hors bilan et passifs éventuels

5.2.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- note 3.4 : Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location ; et
- note 4.5.1 : Avantages postérieurs à l'emploi.

5.2.2 Opérations courantes

5.2.2.1 Garanties financières

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Garanties concédées à des banques | 152,6 | 136,5 |
| Garanties concédées à d'autres organismes | 52,7 | 46,1 |
| Total | 205,3 | 182,6 |

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.2.2.2 Contrats de location hors champs d'application de la norme IFRS 16

Au 30 juin 2019, le Groupe détient des contrats de location court terme ou de faible valeur ne rentrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Ces contrats de location concernent principalement des actifs de faible valeur. Les loyers futurs minimaux relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 30 juin 2019.

5.2.2.3 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations s'élèvent à 25,9 millions d'euros au 30 juin 2019.

5.2.3 Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Legrand a fait l'objet d'une perquisition le 6 septembre 2018, au cours de laquelle Legrand a pleinement coopéré avec les autorités compétentes.

5.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2019.

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LEGRAND SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

Aux Actionnaires

LEGRAND SA

BP 523

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

87045 LIMOGES Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société LEGRAND SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.2.1.1 et 3.4 qui exposent les impacts de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris-la-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Camille Phelizon

Deloitte et Associés



Jean-François Viat

4 IDENTITE DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la « **Société** ».

1.2 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Benoît Coquart
Directeur Général

2 - RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Représenté par Edouard Sattler
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Jean-François Viat

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2017. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.2 Commissaire aux comptes suppléant

Monsieur Jean-Christophe Georghiou

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Crystal Park, 63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

3.1 Responsable de l'information

Monsieur Franck Lemery

Directeur financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87045 Limoges

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87

Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

3.2 Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrand.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois 2019 : **7 novembre 2019**

Début de la « *quiet period*¹ » le 8 octobre 2019

- Résultats annuels 2019 : **13 février 2020**

Début de la « *quiet period*¹ » le 14 janvier 2020

- Assemblée générale des actionnaires : **27 mai 2020**

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

@ www.legrand.com

@legrand

